

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD  
(25170)****EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL****DELIBERATION N° 52/2026**

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six  
Et le vingt-sept avril à 19h00,le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement  
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le  
lieu habituel de ses séances.**Étaient présents** : Robert PERSONENI, Hakima KOCH,  
Jean-Louis CARRERE, Céline OUDOT, Bernard  
MARTINA, Anne WIDMER, Alain LEMOINE, Séverine  
DEMAIZIERE, Abdessamad KADDOURI, Sophie DE  
CARVALHO-ESTEVE, Patrick PRUD'HAM, Adeline  
BOUREE, Arthur GROSJEAN, Julie GARZETTA, Julien  
GOUVERNE**Était absent** :**Était représenté** :

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE

Président de séance : Robert PERSONENI, Maire

**Nombre de membres**en exercice : 15  
présents : 15  
votants : 15  
ayant donné procuration : 0  
absent excusé : 0  
absent : 0  
exclus : 0**Date de la convocation**

21 avril 2026

**Date d'affichage**

30 avril 2026

**Objet de la délibération**Subvention association  
communale

~

Cie L'un sans l'autre

Vu la demande de subvention de l'association Cie L'un sans l'autre,

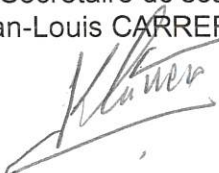
Considérant l'implication de l'association dans la vie communale,

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide :

- Par 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, d'attribuer une subvention annuelle à l'association de 250 €,
- Par 7 voix pour le Maire ayant voté en ce sens, 7 voix contre et 1 abstention, d'attribuer une subvention complémentaire de 200 € à l'association si :
  1. Les membres de l'association participent à l'intégralité des manifestations communales,
  2. Effectué une représentation à titre gracieux à l'espace TOURET.

Les crédits ont été prévus au B.P. 2026

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance  
Jean-Louis CARRERE

Le Maire,  
Robert PERSONENI
